

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMTÉ DE KAMOURASKA  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PACÔME**

Le 8 janvier 2013

**SÉANCE ORDINAIRE**

**Présents :** Monsieur le maire Gervais Lévesque, Madame la conseillère Carmelle Fortin, Messieurs les conseillers Nicholas Ouellet, Jean Santerre, Robert Bérubé et Daniel Jean.

**Absent :** Monsieur Sylvain Dubé

**001.01.13**

**LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par M. Jean Santerre et résolu à l'unanimité des membres présents que l'ordre du jour de la séance ordinaire du 8 janvier 2013 soit accepté tel que présenté.

**002.01.13**

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 DÉCEMBRE 2012**

Il est proposé par M. Robert Bérubé et résolu à l'unanimité des membres présents que le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 décembre 2012 soit adopté tel que présenté.

**003.01.13**

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 18 DÉCEMBRE 2012**

Il est proposé par M. Daniel Jean et résolu à l'unanimité des membres présents que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 décembre 2012 soit adopté tel que présenté.

**SUIVI DES PROCÈS-VERBAUX**

Le directeur général mentionne que toutes les résolutions ont été envoyées à qui de droit ainsi que les paiements aux fournisseurs.

**004.01.13**

**ACCEPTATION DES INCOMPRESSIBLES, DES FACTURES ADDITIONNELLES ET DES COMPTES À PAYER**

Il est proposé par Mme Carmelle Fortin et résolu à l'unanimité des membres présents que les comptes suivants soient approuvés et que le directeur général soit autorisé à en faire le paiement.

<b>INCOMPRESSIBLES FACTURES ADDITIONNELLES ET COMPTES À PAYER Réunion régulière – 8 janvier 2013</b>			
<b>FOURNISSEURS</b>	<b>INCOMPRESSIBLES</b>	<b>MONTANTS</b>	
Élus	Allocations décembre 2012	2 275.43 \$	
Frédéric Lee	Salaires sem. du 25-11-2012 au 22-12-2012	3 482.00 \$	
Employés municipaux	Salaires sem. du 25-11-2012 au 22-12-2012	17 256.75 \$	
REER employeur	Salaires sem. du 25-11-2012 au 22-12-2012	554.72 \$	
REER employés	Salaires sem. du 25-11-2012 au 22-12-2012	554.72 \$	
	<b>Total:</b>	<b>24 123.62 \$</b>	
<b>FOURNISSEURS</b>	<b>INCOMPRESSIBLES</b>	<b>No. Chèque</b>	<b>MONTANTS</b>
Marijo C. Dubé	Remboursement achat	5230	40.20 \$
Petite Caisse	Cadeaux fête Noël	5229	200.00 \$
Petite Caisse	Frais poste	5231	120.87 \$
Station Plein Air	Remb. Inscription	5226	3 709.46 \$
Escadron 761 Kamouraska	Don	5227	35.00 \$
Feuillet paroissial	Don	5228	200.00 \$

<b>Accès D</b>			
Hydro-Québec	Station pompage Plourde	34709-98884	100.65 \$
Hydro-Québec	Lumières de rue	34709-62693	1 410.27 \$
Hydro-Québec	Centre Ccommunautaire	33910-56756	554.67 \$
Hydro-Québec	Caserne	33910-69291	202.36 \$
Hydro-Québec	Centre comm. Agrandi	33910-71016	612.88 \$
Hydro-Québec	Croix	33910-37874	75.89 \$
Vidéotron	Téléphone Bibliothèque	34709-52023	107.28 \$
BELL	Téléphone Bureau	35214-27398	281.87 \$
BELL	Télémetrie	35214-25672	83.61 \$
BELL	Télémetrie	35214-48459	83.61 \$
BELL	Télémetrie	35214-58806	83.61 \$
BELL	Chalet des loisirs	35214-47261	132.77 \$
BELL	Internet	33910-94671	30.99 \$
CSST	Frais mensuels	34709-52023	668.71 \$
Revenu Canada	Remises fédérales	34709-74711	2 607.30 \$
Revenu Québec	Remises provinciales	34709-52023	5 889.63 \$
<b>Cartes de crédit</b>			
S.A.Q.	Station	Élus	622.25 \$
Oregon Lamin	Station	Élus	349.18 \$
<b>Total chèques, Accès D et cartes de crédit :</b>			<b>18 203.06 \$</b>
<b>TOTAL SALAIRES</b>			<b>24 123.62 \$</b>
<b>TOTAL DES INCOMPRESSIBLES MUNICIPALITÉ</b>			<b>18 203.06 \$</b>
<b>TOTAL DES COMPTES À PAYER - MUNICIPALITÉ</b>			<b>27 534.47 \$</b>
<b>GRAND TOTAL :</b>			<b>69 861.15 \$</b>

Je soussigné, Frédéric Lee, directeur général, certifie qu'il y aura les fonds nécessaires pour payer les comptes inscrits sur la liste déposée au conseil du 8 janvier 2013 et dont j'ai copie aux archives.

Frédéric Lee,  
Directeur général

### **DÉCLARATIONS DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES**

Conformément à l'article 358 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (L.R.Q., chapitre E-2.2), chacun des membres du conseil de la Municipalité de Saint-Pacôme dépose une déclaration mise à jour mentionnant l'existence des intérêts pécuniaires qu'il a dans des immeubles situés sur le territoire de la Municipalité de Saint-Pacôme et de la MRC de Kamouraska et dans des personnes morales, des sociétés et des entreprises susceptibles d'avoir des marchés avec la municipalité ou avec tout organisme municipal dont le membre fait partie. Le directeur général confirme que toutes les déclarations sont conformes.

005.01.13

### **AUTORISATION DE PAIEMENT – TRANSPORT EN VRAC ST-DENIS – DÉCOMPTE PROGRESSIF #4 – PROJET RUE DE LA PRUCHIÈRE**

**ATTENDU QUE** les travaux de prolongement des services d'aqueduc et égout sur la rue de La Pruchière montre d'importants dépassements de coûts par rapport aux estimés de Roche Ltée;

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Saint-Pacôme est en attente du rapport final de la firme d'ingénierie Roche Ltée dans ce dossier;

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Saint-Pacôme préfère attendre ce rapport avant de compléter les paiements finaux à Transport en Vrac St-Denis;

**POUR TOUTES CES RAISONS**, il est proposé par M. Jean Santerre et résolu à l'unanimité des membres présents :

**D'EFFECTUER** une retenue de 20% sur la totalité des montants facturés par Transport en Vrac St-Denis, soit un montant de quarante-huit mille six dollars et quatre-vingt-deux cents (48 006,82 \$).

**D'EFFECTUER** un paiement au montant de trente-six mille cinq dollars et douze cents (36 005,12 \$) sur le décompte progressif numéro 4 de Transport en Vrac St-Denis.

006.01.13

**PAIEMENT DES FACTURES À PAVAGE FRANCOEUR INC.**

**ATTENDU QUE** lors de la séance ordinaire de ce conseil municipal tenue le 3 juillet dernier, la soumission de Pavage Francoeur a été acceptée pour l'exécution de divers travaux de pavage dans la Municipalité de Saint-Pacôme;

**ATTENDU QUE** tous ces travaux d'asphaltage ont été exécutés tel que convenu;

**POUR TOUTES CES RAISONS**, il est proposé par M. Robert Bérubé et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser le directeur général, M. Frédérick Lee, à effectuer le paiement des factures #2865 et #2984 pour un montant total de cinquante-quatre mille cinq cent cinquante-neuf dollars et cinquante-sept cents (54 559,57 \$) taxes incluses à Pavage Francoeur pour les travaux de pavage effectués dans la Municipalité de Saint-Pacôme.

007.01.13

**GROUPE ULTIMA INC. – RENOUELEMENT DE LA POLICE D'ASSURANCE MUNICIPALE**

Il est proposé par M. Daniel Jean et résolu à l'unanimité des membres présents de recommander le paiement du compte du Groupe Ultima inc., représentant autorisé de La Mutuelle des municipalités du Québec au montant de trente et un mille huit cent trente-sept dollars (31 837,00 \$).

008.01.13

**ASSOCIATION DES PLUS BEAUX VILLAGES DU QUÉBEC – COTISATION ANNUELLE**

Il est proposé par M. Jean Santerre et résolu à l'unanimité des membres présents de renouveler notre cotisation annuelle à l'Association des plus Beaux Villages du Québec pour l'année 2013 au coût de neuf cent vingt et un dollars et cinquante cents (921,50 \$) taxes incluses.

009.01.13

**ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC – COTISATION 2013**

Il est proposé par M. Robert Bérubé et résolu à l'unanimité des membres présents de payer la cotisation pour l'année 2013 à l'Association des directeurs municipaux du Québec pour la somme de six cent soixante-dix dollars et quinze cents (670,15 \$) taxes incluses.

010.01.13

**RÉMUNÉRATIONS DES ÉLUS MUNICIPAUX**

**ATTENDU QUE** l'augmentation de l'indice des prix à la consommation au mois de septembre 2012 est de 1,2%;

Il est proposé par M. Daniel Jean et résolu à l'unanimité des membres présents que l'augmentation de la rémunération des élus de la Municipalité de Saint-Pacôme soit de 1,2% pour l'année 2013.

011.01.13

**SALAIRES 2013 – EMPLOYÉS MUNICIPAUX**

**ATTENDU QU'**il a été convenu lors de l'adoption de la résolution numéro 051.03.11 le 1<sup>er</sup> mars 2011, que le rattrapage salarial par rapport à la moyenne provinciale s'effectue sur une période de 5 ans pour les employés municipaux;

**ATTENDU QUE** l'augmentation de l'indice des prix à la consommation au mois de septembre 2012 est de 1,2%;

**POUR TOUTES CES RAISONS**, il est proposé par Mme Carmelle Fortin et résolu à l'unanimité des membres présents que les augmentations salariales pour les employés de la Municipalité de Saint-Pacôme au 1<sup>er</sup> janvier 2013 soient les suivantes :

	Rattrapage	Augmentation	Total
--	------------	--------------	-------

	salarial	annuelle	
Directeur général	3,010 %	1,2 %	4,210 %
Adjointe administrative	3,014 %	1,2 %	4,214 %
Journaliers saisonniers	4,300 %	1,2 %	5,500 %
Journalier opérateur #1	2,972 %	1,2 %	4,172 %
Journalier opérateur #2	3,870 %	1,2 %	5,070 %
Opérateur aqueduc/égout	1,000 %	1,2 %	2,200 %
Agente de développement	0,000 %	1,2 %	1,200 %
Employés temps partiel	0,000 %	1,2 %	1,200 %

012.01.13

**UNITÉ RÉGIONALE DE LOISIR ET DE SPORT DU BAS-SAINT-LAURENT (URLS) – DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER**

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Saint-Pacôme est membre de l'URLS du Bas-Saint-Laurent;

**ATTENDU QUE** l'URLS offre un soutien financier annuel pour l'organisation d'activités en loisirs;

**ATTENDU QUE** les Journées Boule de neige organisées à la Station plein air répondent aux exigences du programme de soutien financier de l'URLS et constituent une offre d'activités en loisir originale pour les familles de Saint-Pacôme et de la région;

**POUR TOUTES CES RAISONS**, il est proposé par M. Daniel Jean et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser l'agente de développement, Mme Marijo Couturier Dubé, à déposer une demande de soutien financier auprès de l'URLS du Bas-Saint-Laurent, dans le cadre du programme de soutien financier en loisirs 2012-2013, pour la réalisation des Journées Boule de neige 2013.

013.01.13

**NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT SUBSTITUT AUPRÈS DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE EN PROTECTION INCENDIE DU KAMOURASKA-OUEST**

Il est proposé par M. Robert Bérubé et résolu à l'unanimité des membres présents que M. Gervais Lévesque soit nommé représentant substitut pour représenter la Municipalité de Saint-Pacôme auprès de la Régie intermunicipale en protection incendie du Kamouraska-Ouest pour l'année 2013.

014.01.13

**NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT SUBSTITUT AUPRÈS DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DU KAMOURASKA-OUEST**

Il est proposé par M. Robert Bérubé et résolu à l'unanimité des membres présents que M. Gervais Lévesque soit nommé représentant substitut pour représenter la Municipalité de Saint-Pacôme auprès de la Régie intermunicipale des matières résiduelles du Kamouraska-Ouest pour l'année 2013.

015.01.13

**DEMANDE D'ADMISSIBILITÉ AU PROGRAMME D'ACCÈS À LA PROPRIÉTÉ – M. FRÉDÉRIK LEE**

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Saint-Pacôme a adopté un programme d'accès à la propriété par la résolution 359.11.04 à la réunion spéciale du 15 novembre 2004;

**ATTENDU QUE** le Programme d'accès à la propriété a été modifié par la résolution 084.04.12 à la séance régulière du 3 avril 2012;

**ATTENDU QUE** M. Frédérick Lee a emménagé dans sa propriété sise au 17 rue Paquet le 22 décembre 2012;

**POUR TOUTES CES RAISONS**, il est proposé par M. Daniel Jean et résolu à l'unanimité des membres présents d'accorder l'admissibilité de M. Frédérick Lee au programme pacômien d'accès à la propriété pour le 17 rue Paquet.

**DEMANDE D'ADMISSIBILITÉ AU PROGRAMME D'ACCÈS À LA**

**PROPRIÉTÉ – MME CARMEN PAQUETTE ET M. BERNARD GIRARD**

**ATTENDU QU'**aucune construction n'est encore débutée sur ce terrain, cette demande est reportée à une réunion ultérieure.

**017.01.13**

**CHANGEMENT D'UTILISATEUR POUR LA CARTE DE CRÉDIT DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-PACÔME ATTITRÉE À L'AGENTE DE DÉVELOPPEMENT**

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Saint-Pacôme possède une carte de crédit attitrée à l'agente de développement;

**ATTENDU QUE** Mme Marijo Couturier Dubé est à l'emploi de la Municipalité depuis plus de trois (3) mois;

**POUR TOUTES CES RAISONS**, il est proposé par Mme Carmelle Fortin et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser le directeur général, M. Frédérick Lee, à faire les démarches afin de changer le nom de l'utilisateur de la carte attitrée à l'agente de développement pour Mme Marijo Couturier Dubé.

**018.01.13**

**PAIEMENT DE FACTURES – PROJET DE PROLONGEMENT DES SERVICES D'AQUEDUC ET ÉGOUT RUE DE LA PRUCHIÈRE**

**ATTENDU QUE** lors des travaux de prolongement des services d'aqueduc et égout sur la rue de La Pruchière, certaines dépenses ont été effectuées et sont non incluses dans les décomptes progressifs soumis par la firme d'ingénierie;

Il est proposé par M. Daniel Jean et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser le directeur général, M. Frédérick Lee, à effectuer les paiements aux fournisseurs suivants :

<b>Fournisseur</b>	<b># de facture</b>	<b>montant</b>
Transport en Vrac St-Denis	3487	3 236,26 \$
Michel Montminy inc.	2567	11 163,28 \$
Jean-Luc Rivard & Fils inc.	5800	7 580,59 \$
G. Lemieux et Fils inc.	12279	8 980,33 \$

**019.01.13**

**DÉPÔT DES COMPTES DE TAXES À RECEVOIR AU 31 DÉCEMBRE 2012**

**ATTENDU QUE** certains comptes de taxes des années antérieures à 2012 restent encore à recevoir;

**ATTENDU QUE** les dossiers mis en vente pour non-paiement de taxes doivent parvenir à la MRC de Kamouraska au plus tard le lundi 14 janvier 2012;

**POUR TOUTES CES RAISONS**, il est proposé par M. Jean Santerre et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser le directeur général à faire parvenir à la MRC de Kamouraska les dossiers des propriétaires dont les taxes antérieures à 2012 ne sont pas réglées, et qui atteignent cinq cents dollars (500,00 \$) pour mettre en vente pour non-paiement de taxes.

**CORRESPONDANCE**

**VARIA**

**020.01.13**

**PUBLICITÉ DANS LES JOURNAUX LOCAUX – TERRAINS RÉSIDENTIELS À VENDRE**

**ATTENDU QUE** certains terrains sont disponibles dans la Municipalité pour la construction résidentielle;

**ATTENDU QUE** quelques-uns de ces terrains sont admissibles à une exemption de taxes foncières générale pour une période de cinq (5) ans dans certains secteurs ciblés, tel que prévu au programme d'accès à la propriété;

**ATTENDU QUE**, toujours dans un esprit de développement, la Municipalité de Saint-Pacôme cherche à accroître sa population et sa richesse foncière;

**POUR TOUTES CES RAISONS**, il est proposé par Mme Carmelle Fortin et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser une publicité dans les journaux régionaux afin d'informer la population environnante des divers terrains disponibles pour la construction résidentielle et les avantages reliés à ceux-ci, et ce, pour un montant d'environ sept cents à huit cents dollars (700,00 \$ à 800,00 \$).

021.01.13

**DEMANDE AU MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES – DEMANDE D'AUTORISATION – TRANSPORT ET COLLECTE DE BOUES DE FOSSES SEPTIQUES**

**ATTENDU QUE** lors de la séance ordinaire du 4 décembre dernier, il a été résolu à l'unanimité des membres présents que la soumission de Camionnage Alain Benoit a été acceptée pour la vidange des boues de fosses septiques pour la période de 2013 à 2016;

**ATTENDU QUE** l'article 935 du Code municipal site : *le conseil ne peut, sans l'autorisation préalable du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, accorder le contrat à une personne autre que celle qui a fait, dans le délai fixé, la soumission la plus basse;*

**ATTENDU QU'**une différence de prix très minime de quatre dollars et trente-quatre cents (4,34 \$) par fosse septique sur une période de quatre-(4) ans a été observée entre le soumissionnaire le plus bas venant de l'extérieur de la région et celui basé dans notre MRC;

**ATTENDU QUE** les répercussions économiques sont plus favorables à la Municipalité en choisissant le soumissionnaire résidant dans la MRC;

**ATTENDU QUE** les impacts environnementaux causés par le déplacement de la machinerie nécessaire à l'exécution des travaux sur plusieurs kilomètres sont à considérer;

**POUR TOUTES CES RAISONS**, il est proposé par M. Nicholas Ouellet et résolu à l'unanimité des membres présents qu'une demande d'autorisation soit déposée au Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire afin que le contrat soit accordé à Camionnage Alain Benoit.

022.01.13

**ACHAT DE CHAISES POUR LE BUREAU MUNICIPAL**

Il est proposé par M. Jean Santerre et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter la soumission de EBPC au montant de mille quatre cent trente-six dollars (1 436,00 \$) taxes en sus pour l'achat de chaises pour le bureau municipal.

023.01.13

**ACHAT ET INSTALLATION DE PANNEAUX D'IDENTIFICATION DES FLEURONS DU QUÉBEC**

**ATTENDU QU'**à l'automne 2012, la Municipalité de Saint-Pacôme a obtenu une certification de 3 fleurons de la part de la Corporation des Fleurons du Québec;

**ATTENDU QUE** la signalisation officielle des Fleurons du Québec doit donner une image uniforme et reconnaissable du Label des Fleurons du Québec sur tout le territoire québécois;

**ATTENDU QUE** Kalitec inc., partenaire de la Corporation des Fleurons du Québec, nous propose une structure de signalisation comprenant deux panneaux de 750 cm x 750 cm au coût de trois cent quinze dollars (315,00 \$) chacun plus les taxes et un panneau de 600 cm x 600 cm offert en commandite;

**ATTENDU QUE** le Centre de services du ministère des Transports desservant notre région doit autoriser l'installation de ces panneaux dans les emprises du ministère des Transports;

**POUR TOUTES CES RAISONS**, il est proposé par M. Robert Bérubé et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser le directeur général, M. Frédérick Lee, à commander les panneaux auprès de Kalitec et de transmettre une demande de

permission de voirie au Centre de services du ministère des Transports de notre région pour l'installation des panneaux des Fleurons du Québec.

024.01.13

**FÉLICITATIONS - FÊTE DE NOËL POUR LES ENFANTS DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-PACÔME – DÉCEMBRE 2012**

**ATTENDU QUE** le dimanche 16 décembre dernier se tenait à la salle municipale de Saint-Pacôme une fête de Noël pour tous les enfants de notre Municipalité;

**ATTENDU QU'**une telle fête n'a pas eu lieu dans notre Municipalité depuis plusieurs années;

**ATTENDU QUE** plus de soixante (60) enfants accompagnés de leurs parents sont venus rencontrer le Père Noël et sa Fée des Glaces lors de cette fête familiale;

**POUR TOUTES CES RAISONS**, il est proposé par M. Jean Santerre et résolu à l'unanimité des membres présents de remercier et féliciter de leur grande initiative les instigatrices de ce bel événement, notre agente de développement, Mme Marijo Couturier Dubé et notre coordonnatrice en loisir intermunicipal, Mme Roxanne Carbonneau, ainsi que les personnes qui se sont jointes à eux afin de faire de cette fête une belle réussite appréciée de tous.

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

025.01.13

**FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE**

N'ayant plus rien à discuter, il est proposé par Mme Carmelle Fortin et résolu à l'unanimité des membres présents de clore l'assemblée. Il est 20h40.

---

Gervais Lévesque  
Maire

---

Frédéric Lee  
Directeur général

**COPIE DE RÉSOLUTION**  
**MUNICIPALITÉ DE SAINT-PACÔME**

Copie conforme d'une résolution de la municipalité de Saint-Pacôme lors d'une séance ordinaire du conseil tenue le 8 janvier 2013 à laquelle étaient présents, M. le Maire Gervais Lévesque, Madame la conseillère Carmelle Fortin, Messieurs les conseillers, Daniel Jean, Jean Santerre, Nicholas Ouellet et Robert Bérubé.

---

**001.01.13**

**LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par M. Jean Santerre et résolu à l'unanimité des membres présents que l'ordre du jour de la séance ordinaire du 8 janvier 2013 soit accepté tel que présenté.

---

Gervais Lévesque, maire

VRAIE COPIE CONFORME CERTIFIÉE  
CE \_\_\_\_<sup>e</sup> jour de \_\_\_\_\_ 201\_

---

Frédéric Lee, directeur général

**COPIE DE RÉSOLUTION  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PACÔME**

Copie conforme d'une résolution de la municipalité de Saint-Pacôme lors d'une séance ordinaire du conseil tenue le 8 janvier 2013 à laquelle étaient présents, M. le Maire Gervais Lévesque, Madame la conseillère Carmelle Fortin, Messieurs les conseillers, Daniel Jean, Jean Santerre, Nicholas Ouellet et Robert Bérubé.

---

**002.01.13**

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU  
4 DÉCEMBRE 2012**

Il est proposé par M. Robert Bérubé et résolu à l'unanimité des membres présents que le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 décembre 2012 soit adopté tel que présenté.

\_\_\_\_\_  
Gervais Lévesque, maire

VRAIE COPIE CONFORME CERTIFIÉE  
CE \_\_\_\_<sup>e</sup> jour de \_\_\_\_\_ 201\_

\_\_\_\_\_  
Frédéric Lee, directeur général

**COPIE DE RÉOLUTION  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PACÔME**

Copie conforme d'une résolution de la municipalité de Saint-Pacôme lors d'une séance ordinaire du conseil tenue le 8 janvier 2013 à laquelle étaient présents, M. le Maire Gervais Lévesque, Madame la conseillère Carmelle Fortin, Messieurs les conseillers, Daniel Jean, Jean Santerre, Nicholas Ouellet et Robert Bérubé.

---

**003.01.13**

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU  
18 DÉCEMBRE 2012**

Il est proposé par M. Daniel Jean et résolu à l'unanimité des membres présents que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 décembre 2012 soit adopté tel que présenté.

---

Gervais Lévesque, maire

VRAIE COPIE CONFORME CERTIFIÉE  
CE \_\_\_\_<sup>e</sup> jour de \_\_\_\_\_ 201\_

---

Frédéric Lee, directeur général

**COPIE DE RÉSOLUTION**  
**MUNICIPALITÉ DE SAINT-PACÔME**

Copie conforme d'une résolution de la municipalité de Saint-Pacôme lors d'une séance ordinaire du conseil tenue le 8 janvier 2013 à laquelle étaient présents, M. le Maire Gervais Lévesque, Madame la conseillère Carmelle Fortin, Messieurs les conseillers, Daniel Jean, Jean Santerre, Nicholas Ouellet et Robert Bérubé.

---

**SUIVI DES PROCÈS-VERBAUX**

Le directeur général mentionne que toutes les résolutions ont été envoyées à qui de droit ainsi que les paiements aux fournisseurs.

---

Gervais Lévesque, maire

VRAIE COPIE CONFORME CERTIFIÉE  
CE \_\_\_\_<sup>e</sup> jour de \_\_\_\_\_ 201\_

---

Frédéric Lee, directeur général



**COPIE DE RÉSOLUTION  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PACÔME**

Copie conforme d'une résolution de la municipalité de Saint-Pacôme lors d'une séance ordinaire du conseil tenue le 8 janvier 2013 à laquelle étaient présents, M. le Maire Gervais Lévesque, Madame la conseillère Carmelle Fortin, Messieurs les conseillers, Daniel Jean, Jean Santerre, Nicholas Ouellet et Robert Bérubé.

004.01.13

**ACCEPTATION DES INCOMPRESSIBLES, DES FACTURES  
ADDITIONNELLES ET DES COMPTES À PAYER**

Il est proposé par Mme Carmelle Fortin et résolu à l'unanimité des membres présents que les comptes suivants soient approuvés et que le directeur général soit autorisé à en faire le paiement.

<b>INCOMPRESSIBLES FACTURES ADDITIONNELLES ET COMPTES À PAYER Réunion régulière – 8 janvier 2013</b>			
<b>FOURNISSEURS</b>	<b>INCOMPRESSIBLES</b>	<b>MONTANTS</b>	
Élus	Allocations décembre 2012	2 275.43 \$	
Frédéric Lee	Salaires sem. du 25-11-2012 au 22-12-2012	3 482.00 \$	
Employés municipaux	Salaires sem. du 25-11-2012 au 22-12-2012	17 256.75 \$	
REER employeur	Salaires sem. du 25-11-2012 au 22-12-2012	554.72 \$	
REER employés	Salaires sem. du 25-11-2012 au 22-12-2012	554.72 \$	
		<b>Total:</b>	<b>24 123.62 \$</b>
<b>FOURNISSEURS</b>	<b>INCOMPRESSIBLES</b>	<b>No. Chèque</b>	<b>MONTANTS</b>
Marijo C. Dubé	Remboursement achat	5230	40.20 \$
Petite Caisse	Cadeaux fête Noël	5229	200.00 \$
Petite Caisse	Frais poste	5231	120.87 \$
Station Plein Air	Remb. Inscription	5226	3 709.46 \$
Escadron 761 Kamouraska	Don	5227	35.00 \$
Feuillet paroissial	Don	5228	200.00 \$
<b>Accès D</b>			
Hydro-Québec	Station pompage Plourde	34709-98884	100.65 \$
Hydro-Québec	Lumières de rue	34709-62693	1 410.27 \$
Hydro-Québec	Centre Ccommunautaire	33910-56756	554.67 \$
Hydro-Québec	Caserne	33910-69291	202.36 \$
Hydro-Québec	Centre comm. Agrandi	33910-71016	612.88 \$
Hydro-Québec	Croix	33910-37874	75.89 \$
Vidéo-tron	Téléphone Bibliothèque	34709-52023	107.28 \$
BELL	Téléphone Bureau	35214-27398	281.87 \$
BELL	Télémétrie	35214-25672	83.61 \$
BELL	Télémétrie	35214-48459	83.61 \$
BELL	Télémétrie	35214-58806	83.61 \$
BELL	Chalet des loisirs	35214-47261	132.77 \$
BELL	Internet	33910-94671	30.99 \$
CSST	Frais mensuels	34709-52023	668.71 \$
Revenu Canada	Remises fédérales	34709-74711	2 607.30 \$
Revenu Québec	Remises provinciales	34709-52023	5 889.63 \$
<b>Cartes de crédit</b>			
S.A.Q.	Station	Élus	622.25 \$
Oregon Lamin	Station	Élus	349.18 \$
<b>Total chèques, Accès D et cartes de crédit :</b>			<b>18 203.06 \$</b>
<b>TOTAL SALAIRES</b>			<b>24 123.62 \$</b>
<b>TOTAL DES INCOMPRESSIBLES MUNICIPALITÉ</b>			<b>18 203.06 \$</b>
<b>TOTAL DES COMPTES À PAYER - MUNICIPALITÉ</b>			<b>27 534.47 \$</b>
<b>GRAND TOTAL :</b>			<b>69 861.15 \$</b>

Je soussigné, Frédéric Lee, directeur général, certifie qu'il y aura les fonds nécessaires pour payer les comptes inscrits sur la liste déposée au conseil du 8 janvier 2013 et dont j'ai copie aux archives.

Frédéric Lee,  
Directeur général

---

Gervais Lévesque, maire

VRAIE COPIE CONFORME CERTIFIÉE  
CE \_\_\_\_<sup>e</sup> jour de \_\_\_\_\_ 201\_

---

Frédéric Lee, directeur général



**COPIE DE RÉSOLUTION  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PACÔME**

Copie conforme d'une résolution de la municipalité de Saint-Pacôme lors d'une séance ordinaire du conseil tenue le 8 janvier 2013 à laquelle étaient présents, M. le Maire Gervais Lévesque, Madame la conseillère Carmelle Fortin, Messieurs les conseillers, Daniel Jean, Jean Santerre, Nicholas Ouellet et Robert Bérubé.

---

**DÉCLARATIONS DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES**

Conformément à l'article 358 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (L.R.Q., chapitre E-2.2), chacun des membres du conseil de la Municipalité de Saint-Pacôme dépose une déclaration mise à jour mentionnant l'existence des intérêts pécuniaires qu'il a dans des immeubles situés sur le territoire de la Municipalité de Saint-Pacôme et de la MRC de Kamouraska et dans des personnes morales, des sociétés et des entreprises susceptibles d'avoir des marchés avec la municipalité ou avec tout organisme municipal dont le membre fait partie.  
Le directeur général confirme que toutes les déclarations sont conformes.

---

Gervais Lévesque, maire

VRAIE COPIE CONFORME CERTIFIÉE  
CE \_\_\_\_<sup>e</sup> jour de \_\_\_\_\_ 201\_

---

Frédéric Lee, directeur général

**COPIE DE RÉSOLUTION  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PACÔME**

Copie conforme d'une résolution de la municipalité de Saint-Pacôme lors d'une séance ordinaire du conseil tenue le 8 janvier 2013 à laquelle étaient présents, M. le Maire Gervais Lévesque, Madame la conseillère Carmelle Fortin, Messieurs les conseillers, Daniel Jean, Jean Santerre, Nicholas Ouellet et Robert Bérubé.

---

005.01.13

**AUTORISATION DE PAIEMENT – TRANSPORT EN VRAC ST-DENIS –  
DÉCOMPTE PROGRESSIF #4 – PROJET RUE DE LA PRUCHIÈRE**

**ATTENDU QUE** les travaux de prolongement des services d'aqueduc et égout sur la rue de La Pruchière montre d'importants dépassements de coûts par rapport aux estimés de Roche Ltée;

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Saint-Pacôme est en attente du rapport final de la firme d'ingénierie Roche Ltée dans ce dossier;

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Saint-Pacôme préfère attendre ce rapport avant de compléter les paiements finaux à Transport en Vrac St-Denis;

**POUR TOUTES CES RAISONS**, il est proposé par M. Jean Santerre et résolu à l'unanimité des membres présents :

**D'EFFECTUER** une retenue de 20% sur la totalité des montants facturés par Transport en Vrac St-Denis, soit un montant de quarante-huit mille six dollars et quatre-vingt-deux cents (48 006,82 \$).

**D'EFFECTUER** un paiement au montant de trente-six mille cinq dollars et douze cents (36 005,12 \$) sur le décompte progressif numéro 4 de Transport en Vrac St-Denis.

---

Gervais Lévesque, maire

VRAIE COPIE CONFORME CERTIFIÉE  
CE \_\_\_\_<sup>e</sup> jour de \_\_\_\_\_ 201\_

---

Frédéric Lee, directeur général

**COPIE DE RÉSOLUTION  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PACÔME**

Copie conforme d'une résolution de la municipalité de Saint-Pacôme lors d'une séance ordinaire du conseil tenue le 8 janvier 2013 à laquelle étaient présents, M. le Maire Gervais Lévesque, Madame la conseillère Carmelle Fortin, Messieurs les conseillers, Daniel Jean, Jean Santerre, Nicholas Ouellet et Robert Bérubé.

---

**006.01.13**

**PAIEMENT DES FACTURES À PAVAGE FRANCOEUR INC.**

**ATTENDU QUE** lors de la séance ordinaire de ce conseil municipal tenue le 3 juillet dernier, la soumission de Pavage Francoeur a été acceptée pour l'exécution de divers travaux de pavage dans la Municipalité de Saint-Pacôme;

**ATTENDU QUE** tous ces travaux d'asphaltage ont été exécutés tel que convenu;

**POUR TOUTES CES RAISONS**, il est proposé par M. Robert Bérubé et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser le directeur général, M. Frédérick Lee, à effectuer le paiement des factures #2865 et #2984 pour un montant total de cinquante-quatre mille cinq cent cinquante-neuf dollars et cinquante-sept cents (54 559,57 \$) taxes incluses à Pavage Francoeur pour les travaux de pavage effectués dans la Municipalité de Saint-Pacôme.

---

Gervais Lévesque, maire

VRAIE COPIE CONFORME CERTIFIÉE  
CE \_\_\_\_<sup>e</sup> jour de \_\_\_\_\_ 201\_\_

---

Frédérick Lee, directeur général

**COPIE DE RÉSOLUTION  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PACÔME**

Copie conforme d'une résolution de la municipalité de Saint-Pacôme lors d'une séance ordinaire du conseil tenue le 8 janvier 2013 à laquelle étaient présents, M. le Maire Gervais Lévesque, Madame la conseillère Carmelle Fortin, Messieurs les conseillers, Daniel Jean, Jean Santerre, Nicholas Ouellet et Robert Bérubé.

---

**007.01.13**

**GROUPE ULTIMA INC. – RENOUVELLEMENT DE LA POLICE  
D'ASSURANCE MUNICIPALE**

Il est proposé par M. Daniel Jean et résolu à l'unanimité des membres présents de recommander le paiement du compte du Groupe Ultima inc., représentant autorisé de La Mutuelle des municipalités du Québec au montant de trente et un mille huit cent trente-sept dollars (31 837,00 \$).

---

Gervais Lévesque, maire

VRAIE COPIE CONFORME CERTIFIÉE  
CE \_\_\_\_<sup>e</sup> jour de \_\_\_\_\_ 201\_

---

Frédéric Lee, directeur général

**COPIE DE RÉSOLUTION  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PACÔME**

Copie conforme d'une résolution de la municipalité de Saint-Pacôme lors d'une séance ordinaire du conseil tenue le 8 janvier 2013 à laquelle étaient présents, M. le Maire Gervais Lévesque, Madame la conseillère Carmelle Fortin, Messieurs les conseillers, Daniel Jean, Jean Santerre, Nicholas Ouellet et Robert Bérubé.

---

**008.01.13**

**ASSOCIATION DES PLUS BEAUX VILLAGES DU QUÉBEC – COTISATION ANNUELLE**

Il est proposé par M. Jean Santerre et résolu à l'unanimité des membres présents de renouveler notre cotisation annuelle à l'Association des plus Beaux Villages du Québec pour l'année 2013 au coût de neuf cent vingt et un dollars et cinquante cents (921,50 \$) taxes incluses.

---

Gervais Lévesque, maire

VRAIE COPIE CONFORME CERTIFIÉE  
CE \_\_\_\_<sup>e</sup> jour de \_\_\_\_\_ 201\_

---

Frédéric Lee, directeur général

**COPIE DE RÉSOLUTION  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PACÔME**

Copie conforme d'une résolution de la municipalité de Saint-Pacôme lors d'une séance ordinaire du conseil tenue le 8 janvier 2013 à laquelle étaient présents, M. le Maire Gervais Lévesque, Madame la conseillère Carmelle Fortin, Messieurs les conseillers, Daniel Jean, Jean Santerre, Nicholas Ouellet et Robert Bérubé.

---

**009.01.13**

**ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC –  
COTISATION 2013**

Il est proposé par M. Robert Bérubé et résolu à l'unanimité des membres présents de payer la cotisation pour l'année 2013 à l'Association des directeurs municipaux du Québec pour la somme de six cent soixante-dix dollars et quinze cents (670,15 \$) taxes incluses.

---

Gervais Lévesque, maire

VRAIE COPIE CONFORME CERTIFIÉE  
CE \_\_\_\_<sup>e</sup> jour de \_\_\_\_\_ 201\_

---

Frédéric Lee, directeur général

**COPIE DE RÉOLUTION  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PACÔME**

Copie conforme d'une résolution de la municipalité de Saint-Pacôme lors d'une séance ordinaire du conseil tenue le 8 janvier 2013 à laquelle étaient présents, M. le Maire Gervais Lévesque, Madame la conseillère Carmelle Fortin, Messieurs les conseillers, Daniel Jean, Jean Santerre, Nicholas Ouellet et Robert Bérubé.

---

**010.01.13**

**RÉMUNÉRATIONS DES ÉLUS MUNICIPAUX**

**ATTENDU QUE** l'augmentation de l'indice des prix à la consommation au mois de septembre 2012 est de 1,2%;

Il est proposé par M. Daniel Jean et résolu à l'unanimité des membres présents que l'augmentation de la rémunération des élus de la Municipalité de Saint-Pacôme soit de 1,2% pour l'année 2013.

---

Gervais Lévesque, maire

VRAIE COPIE CONFORME CERTIFIÉE  
CE \_\_\_\_<sup>e</sup> jour de \_\_\_\_\_ 201\_

---

Frédéric Lee, directeur général

**COPIE DE RÉSOLUTION**  
**MUNICIPALITÉ DE SAINT-PACÔME**

Copie conforme d'une résolution de la municipalité de Saint-Pacôme lors d'une séance ordinaire du conseil tenue le 8 janvier 2013 à laquelle étaient présents, M. le Maire Gervais Lévesque, Madame la conseillère Carmelle Fortin, Messieurs les conseillers, Daniel Jean, Jean Santerre, Nicholas Ouellet et Robert Bérubé.

---

**011.01.13**

**SALAIRES 2013 – EMPLOYÉS MUNICIPAUX**

**ATTENDU QU'**il a été convenu lors de l'adoption de la résolution numéro 051.03.11 le 1<sup>er</sup> mars 2011, que le rattrapage salarial par rapport à la moyenne provinciale s'effectue sur une période de 5 ans pour les employés municipaux;

**ATTENDU QUE** l'augmentation de l'indice des prix à la consommation au mois de septembre 2012 est de 1,2%;

**POUR TOUTES CES RAISONS**, il est proposé par Mme Carmelle Fortin et résolu à l'unanimité des membres présents que les augmentations salariales pour les employés de la Municipalité de Saint-Pacôme au 1<sup>er</sup> janvier 2013 soient les suivantes :

	Rattrapage salarial	Augmentation annuelle	Total
Directeur général	3,010 %	1,2 %	4,210 %
Adjointe administrative	3,014 %	1,2 %	4,214 %
Journaliers saisonniers	4,300 %	1,2 %	5,500 %
Journalier opérateur #1	2,972 %	1,2 %	4,172 %
Journalier opérateur #2	3,870 %	1,2 %	5,070 %
Opérateur aqueduc/égout	1,000 %	1,2 %	2,200 %
Agente de développement	0,000 %	1,2 %	1,200 %
Employés temps partiel	0,000 %	1,2 %	1,200 %

---

Gervais Lévesque, maire

VRAIE COPIE CONFORME CERTIFIÉE  
CE \_\_\_\_<sup>e</sup> jour de \_\_\_\_\_ 201\_

---

Frédéric Lee, directeur général

**COPIE DE RÉSOLUTION**  
**MUNICIPALITÉ DE SAINT-PACÔME**

Copie conforme d'une résolution de la municipalité de Saint-Pacôme lors d'une séance ordinaire du conseil tenue le 8 janvier 2013 à laquelle étaient présents, M. le Maire Gervais Lévesque, Madame la conseillère Carmelle Fortin, Messieurs les conseillers, Daniel Jean, Jean Santerre, Nicholas Ouellet et Robert Bérubé.

---

**012.01.13**

**UNITÉ RÉGIONALE DE LOISIR ET DE SPORT DU BAS-SAINT-LAURENT**  
**(URLS) – DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER**

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Saint-Pacôme est membre de l'URLS du Bas-Saint-Laurent;

**ATTENDU QUE** l'URLS offre un soutien financier annuel pour l'organisation d'activités en loisirs;

**ATTENDU QUE** les Journées Boule de neige organisées à la Station plein air répondent aux exigences du programme de soutien financier de l'URLS et constituent une offre d'activités en loisir originale pour les familles de Saint-Pacôme et de la région;

**POUR TOUTES CES RAISONS**, il est proposé par M. Daniel Jean et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser l'agente de développement, Mme Marijo Couturier Dubé, à déposer une demande de soutien financier auprès de l'URLS du Bas-Saint-Laurent, dans le cadre du programme de soutien financier en loisirs 2012-2013, pour la réalisation des Journées Boule de neige 2013.

---

Gervais Lévesque, maire

VRAIE COPIE CONFORME CERTIFIÉE  
CE \_\_\_\_<sup>e</sup> jour de \_\_\_\_\_ 201\_\_

---

Frédéric Lee, directeur général

**COPIE DE RÉSOLUTION**  
**MUNICIPALITÉ DE SAINT-PACÔME**

Copie conforme d'une résolution de la municipalité de Saint-Pacôme lors d'une séance ordinaire du conseil tenue le 8 janvier 2013 à laquelle étaient présents, M. le Maire Gervais Lévesque, Madame la conseillère Carmelle Fortin, Messieurs les conseillers, Daniel Jean, Jean Santerre, Nicholas Ouellet et Robert Bérubé.

---

**013.01.13**

**NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT SUBSTITUT AUPRÈS DE LA RÉGIE  
INTERMUNICIPALE EN PROTECTION INCENDIE DU KAMOURASKA-  
OUEST**

Il est proposé par M. Robert Bérubé et résolu à l'unanimité des membres présents que M. Gervais Lévesque soit nommé représentant substitut pour représenter la Municipalité de Saint-Pacôme auprès de la Régie intermunicipale en protection incendie du Kamouraska-Ouest pour l'année 2013.

---

Gervais Lévesque, maire

VRAIE COPIE CONFORME CERTIFIÉE  
CE \_\_\_\_<sup>e</sup> jour de \_\_\_\_\_ 201\_

---

Frédéric Lee, directeur général

**COPIE DE RÉSOLUTION**  
**MUNICIPALITÉ DE SAINT-PACÔME**

Copie conforme d'une résolution de la municipalité de Saint-Pacôme lors d'une séance ordinaire du conseil tenue le 8 janvier 2013 à laquelle étaient présents, M. le Maire Gervais Lévesque, Madame la conseillère Carmelle Fortin, Messieurs les conseillers, Daniel Jean, Jean Santerre, Nicholas Ouellet et Robert Bérubé.

---

014.01.13

**NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT SUBSTITUT AUPRÈS DE LA RÉGIE**  
**INTERMUNICIPALE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DU KAMOURASKA-**  
**OUEST**

Il est proposé par M. Robert Bérubé et résolu à l'unanimité des membres présents que M. Gervais Lévesque soit nommé représentant substitut pour représenter la Municipalité de Saint-Pacôme auprès de la Régie intermunicipale des matières résiduelles du Kamouraska-Ouest pour l'année 2013.

---

Gervais Lévesque, maire

VRAIE COPIE CONFORME CERTIFIÉE  
CE \_\_\_\_<sup>e</sup> jour de \_\_\_\_\_ 201\_

---

Frédéric Lee, directeur général

**COPIE DE RÉSOLUTION  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PACÔME**

Copie conforme d'une résolution de la municipalité de Saint-Pacôme lors d'une séance ordinaire du conseil tenue le 8 janvier 2013 à laquelle étaient présents, M. le Maire Gervais Lévesque, Madame la conseillère Carmelle Fortin, Messieurs les conseillers, Daniel Jean, Jean Santerre, Nicholas Ouellet et Robert Bérubé.

---

**015.01.13                    DEMANDE D'ADMISSIBILITÉ AU PROGRAMME D'ACCÈS À LA PROPRIÉTÉ – M. FRÉDÉRICK LEE**

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Saint-Pacôme a adopté un programme d'accès à la propriété par la résolution 359.11.04 à la réunion spéciale du 15 novembre 2004;

**ATTENDU QUE** le Programme d'accès à la propriété a été modifié par la résolution 084.04.12 à la séance régulière du 3 avril 2012;

**ATTENDU QUE** M. Frédérick Lee a emménagé dans sa propriété sise au 17 rue Paquet le 22 décembre 2012;

**POUR TOUTES CES RAISONS**, il est proposé par M. Daniel Jean et résolu à l'unanimité des membres présents d'accorder l'admissibilité de M. Frédérick Lee au programme pacômien d'accès à la propriété pour le 17 rue Paquet.

---

Gervais Lévesque, maire

VRAIE COPIE CONFORME CERTIFIÉE  
CE \_\_\_\_<sup>e</sup> jour de \_\_\_\_\_ 201\_

---

Frédérick Lee, directeur général

**COPIE DE RÉSOLUTION  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PACÔME**

Copie conforme d'une résolution de la municipalité de Saint-Pacôme lors d'une séance ordinaire du conseil tenue le 8 janvier 2013 à laquelle étaient présents, M. le Maire Gervais Lévesque, Madame la conseillère Carmelle Fortin, Messieurs les conseillers, Daniel Jean, Jean Santerre, Nicholas Ouellet et Robert Bérubé.

---

**017.01.13**

**CHANGEMENT D'UTILISATEUR POUR LA CARTE DE CRÉDIT DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PACÔME ATTITRÉE À L'AGENTE DE  
DÉVELOPPEMENT**

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Saint-Pacôme possède une carte de crédit attitrée à l'agente de développement;

**ATTENDU QUE** Mme Marijo Couturier Dubé est à l'emploi de la Municipalité depuis plus de trois (3) mois;

**POUR TOUTES CES RAISONS**, il est proposé par Mme Carmelle Fortin et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser le directeur général, M. Frédérick Lee, à faire les démarches afin de changer le nom de l'utilisateur de la carte attitrée à l'agente de développement pour Mme Marijo Couturier Dubé.

---

Gervais Lévesque, maire

VRAIE COPIE CONFORME CERTIFIÉE  
CE \_\_\_\_<sup>e</sup> jour de \_\_\_\_\_ 201\_

---

Frédérick Lee, directeur général

**COPIE DE RÉSOLUTION  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PACÔME**

Copie conforme d'une résolution de la municipalité de Saint-Pacôme lors d'une séance ordinaire du conseil tenue le 8 janvier 2013 à laquelle étaient présents, M. le Maire Gervais Lévesque, Madame la conseillère Carmelle Fortin, Messieurs les conseillers, Daniel Jean, Jean Santerre, Nicholas Ouellet et Robert Bérubé.

---

**018.01.13**

**PAIEMENT DE FACTURES – PROJET DE PROLONGEMENT DES  
SERVICES D'AQUEDUC ET ÉGOUT RUE DE LA PRUCHIÈRE**

**ATTENDU QUE** lors des travaux de prolongement des services d'aqueduc et égout sur la rue de La Pruchière, certaines dépenses ont été effectuées et sont non incluses dans les décomptes progressifs soumis par la firme d'ingénierie;

Il est proposé par M. Daniel Jean et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser le directeur général, M. Frédérick Lee, à effectuer les paiements aux fournisseurs suivants :

<b>Fournisseur</b>	<b># de facture</b>	<b>montant</b>
Transport en Vrac St-Denis	3487	3 236,26 \$
Michel Montminy inc.	2567	11 163,28 \$
Jean-Luc Rivard & Fils inc.	5800	7 580,59 \$
G. Lemieux et Fils inc.	12279	8 980,33 \$

---

Gervais Lévesque, maire

VRAIE COPIE CONFORME CERTIFIÉE  
CE \_\_\_\_<sup>e</sup> jour de \_\_\_\_\_ 201\_

---

Frédérick Lee, directeur général

**COPIE DE RÉSOLUTION  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PACÔME**

Copie conforme d'une résolution de la municipalité de Saint-Pacôme lors d'une séance ordinaire du conseil tenue le 8 janvier 2013 à laquelle étaient présents, M. le Maire Gervais Lévesque, Madame la conseillère Carmelle Fortin, Messieurs les conseillers, Daniel Jean, Jean Santerre, Nicholas Ouellet et Robert Bérubé.

---

**019.01.13**

**DÉPÔT DES COMPTES DE TAXES À RECEVOIR AU 31 DÉCEMBRE 2012**

**ATTENDU QUE** certains comptes de taxes des années antérieures à 2012 restent encore à recevoir;

**ATTENDU QUE** les dossiers mis en vente pour non-paiement de taxes doivent parvenir à la MRC de Kamouraska au plus tard le lundi 14 janvier 2012;

**POUR TOUTES CES RAISONS**, il est proposé par M. Jean Santerre et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser le directeur général à faire parvenir à la MRC de Kamouraska les dossiers des propriétaires dont les taxes antérieures à 2012 ne sont pas réglées, et qui atteignent cinq cents dollars (500,00 \$) pour mettre en vente pour non-paiement de taxes.

---

Gervais Lévesque, maire

VRAIE COPIE CONFORME CERTIFIÉE  
CE \_\_\_\_<sup>e</sup> jour de \_\_\_\_\_ 201\_

---

Frédéric Lee, directeur général

**COPIE DE RÉSOLUTION  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PACÔME**

Copie conforme d'une résolution de la municipalité de Saint-Pacôme lors d'une séance ordinaire du conseil tenue le 8 janvier 2013 à laquelle étaient présents, M. le Maire Gervais Lévesque, Madame la conseillère Carmelle Fortin, Messieurs les conseillers, Daniel Jean, Jean Santerre, Nicholas Ouellet et Robert Bérubé.

---

**020.01.13**

**PUBLICITÉ DANS LES JOURNAUX LOCAUX – TERRAINS RÉSIDENTIELS  
À VENDRE**

**ATTENDU QUE** certains terrains sont disponibles dans la Municipalité pour la construction résidentielle;

**ATTENDU QUE** quelques-uns de ces terrains sont admissibles à une exemption de taxes foncières générale pour une période de cinq (5) ans dans certains secteurs ciblés, tel que prévu au programme d'accès à la propriété;

**ATTENDU QUE**, toujours dans un esprit de développement, la Municipalité de Saint-Pacôme cherche à accroître sa population et sa richesse foncière;

**POUR TOUTES CES RAISONS**, il est proposé par Mme Carmelle Fortin et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser une publicité dans les journaux régionaux afin d'informer la population environnante des divers terrains disponibles pour la construction résidentielle et les avantages reliés à ceux-ci, et ce, pour un montant d'environ sept cents à huit cents dollars (700,00 \$ à 800,00 \$).

---

Gervais Lévesque, maire

VRAIE COPIE CONFORME CERTIFIÉE  
CE \_\_\_\_<sup>e</sup> jour de \_\_\_\_\_ 201\_

---

Frédéric Lee, directeur général

**COPIE DE RÉSOLUTION  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PACÔME**

Copie conforme d'une résolution de la municipalité de Saint-Pacôme lors d'une séance ordinaire du conseil tenue le 8 janvier 2013 à laquelle étaient présents, M. le Maire Gervais Lévesque, Madame la conseillère Carmelle Fortin, Messieurs les conseillers, Daniel Jean, Jean Santerre, Nicholas Ouellet et Robert Bérubé.

---

**021.01.13**

**DEMANDE AU MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES – DEMANDE D'AUTORISATION – TRANSPORT ET COLLECTE DE BOUES DE FOSSES SEPTIQUES**

**ATTENDU QUE** lors de la séance ordinaire du 4 décembre dernier, il a été résolu à l'unanimité des membres présents que la soumission de Camionnage Alain Benoit a été acceptée pour la vidange des boues de fosses septiques pour la période de 2013 à 2016;

**ATTENDU QUE** l'article 935 du Code municipal site : *le conseil ne peut, sans l'autorisation préalable du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, accorder le contrat à une personne autre que celle qui a fait, dans le délai fixé, la soumission la plus basse;*

**ATTENDU QU'**une différence de prix très minime de quatre dollars et trente-quatre cents (4,34 \$) par fosse septique sur une période de quatre-(4) ans a été observée entre le soumissionnaire le plus bas venant de l'extérieur de la région et celui basé dans notre MRC;

**ATTENDU QUE** les répercussions économiques sont plus favorables à la Municipalité en choisissant le soumissionnaire résidant dans la MRC;

**ATTENDU QUE** les impacts environnementaux causés par le déplacement de la machinerie nécessaire à l'exécution des travaux sur plusieurs kilomètres sont à considérer;

**POUR TOUTES CES RAISONS**, il est proposé par M. Nicholas Ouellet et résolu à l'unanimité des membres présents qu'une demande d'autorisation soit déposée au Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire afin que le contrat soit accordé à Camionnage Alain Benoit.

---

Gervais Lévesque, maire

VRAIE COPIE CONFORME CERTIFIÉE  
CE \_\_\_\_<sup>e</sup> jour de \_\_\_\_\_ 201\_

---

Frédéric Lee, directeur général

**COPIE DE RÉSOLUTION  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PACÔME**

Copie conforme d'une résolution de la municipalité de Saint-Pacôme lors d'une séance ordinaire du conseil tenue le 8 janvier 2013 à laquelle étaient présents, M. le Maire Gervais Lévesque, Madame la conseillère Carmelle Fortin, Messieurs les conseillers, Daniel Jean, Jean Santerre, Nicholas Ouellet et Robert Bérubé.

---

**022.01.13**

**ACHAT DE CHAISES POUR LE BUREAU MUNICIPAL**

Il est proposé par M. Jean Santerre et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter la soumission de EBPC au montant de mille quatre cent trente-six dollars (1 436,00 \$) taxes en sus pour l'achat de chaises pour le bureau municipal.

---

Gervais Lévesque, maire

VRAIE COPIE CONFORME CERTIFIÉE  
CE \_\_\_\_<sup>e</sup> jour de \_\_\_\_\_ 201\_

---

Frédéric Lee, directeur général

**COPIE DE RÉSOLUTION  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PACÔME**

Copie conforme d'une résolution de la municipalité de Saint-Pacôme lors d'une séance ordinaire du conseil tenue le 8 janvier 2013 à laquelle étaient présents, M. le Maire Gervais Lévesque, Madame la conseillère Carmelle Fortin, Messieurs les conseillers, Daniel Jean, Jean Santerre, Nicholas Ouellet et Robert Bérubé.

---

**023.01.13**

**ACHAT ET INSTALLATION DE PANNEAUX D'IDENTIFICATION DES FLEURONS DU QUÉBEC**

**ATTENDU QU'**à l'automne 2012, la Municipalité de Saint-Pacôme a obtenu une certification de 3 fleurons de la part de la Corporation des Fleurons du Québec;

**ATTENDU QUE** la signalisation officielle des Fleurons du Québec doit donner une image uniforme et reconnaissable du Label des Fleurons du Québec sur tout le territoire québécois;

**ATTENDU QUE** Kalitec inc., partenaire de la Corporation des Fleurons du Québec, nous propose une structure de signalisation comprenant deux panneaux de 750 cm x 750 cm au coût de trois cent quinze dollars (315,00 \$) chacun plus les taxes et un panneau de 600 cm x 600 cm offert en commandite;

**ATTENDU QUE** le Centre de services du ministère des Transports desservant notre région doit autoriser l'installation de ces panneaux dans les emprises du ministère des Transports;

**POUR TOUTES CES RAISONS**, il est proposé par M. Robert Bérubé et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser le directeur général, M. Frédérick Lee, à commander les panneaux auprès de Kalitec et de transmettre une demande de permission de voirie au Centre de services du ministère des Transports de notre région pour l'installation des panneaux des Fleurons du Québec.

\_\_\_\_\_  
Gervais Lévesque, maire

VRAIE COPIE CONFORME CERTIFIÉE  
CE \_\_\_\_<sup>e</sup> jour de \_\_\_\_\_ 201\_

\_\_\_\_\_  
Frédérick Lee, directeur général

**COPIE DE RÉSOLUTION  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PACÔME**

Copie conforme d'une résolution de la municipalité de Saint-Pacôme lors d'une séance ordinaire du conseil tenue le 8 janvier 2013 à laquelle étaient présents, M. le Maire Gervais Lévesque, Madame la conseillère Carmelle Fortin, Messieurs les conseillers, Daniel Jean, Jean Santerre, Nicholas Ouellet et Robert Bérubé.

---

**024.01.13**

**FÉLICITATIONS - FÊTE DE NOËL POUR LES ENFANTS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PACÔME – DÉCEMBRE 2012**

**ATTENDU QUE** le dimanche 16 décembre dernier se tenait à la salle municipale de Saint-Pacôme une fête de Noël pour tous les enfants de notre Municipalité;

**ATTENDU QU'**une telle fête n'a pas eu lieu dans notre Municipalité depuis plusieurs années;

**ATTENDU QUE** plus de soixante (60) enfants accompagnés de leurs parents sont venus rencontrer le Père Noël et sa Fée des Glaces lors de cette fête familiale;

**POUR TOUTES CES RAISONS**, il est proposé par M. Jean Santerre et résolu à l'unanimité des membres présents de remercier et féliciter de leur grande initiative les instigatrices de ce bel événement, notre agente de développement, Mme Marijo Couturier Dubé et notre coordonnatrice en loisir intermunicipal, Mme Roxanne Carbonneau, ainsi que les personnes qui se sont jointes à eux afin de faire de cette fête une belle réussite appréciée de tous.

---

Gervais Lévesque, maire

VRAIE COPIE CONFORME CERTIFIÉE  
CE \_\_\_\_<sup>e</sup> jour de \_\_\_\_\_ 201\_

---

Frédéric Lee, directeur général

**COPIE DE RÉSOLUTION**  
**MUNICIPALITÉ DE SAINT-PACÔME**

Copie conforme d'une résolution de la municipalité de Saint-Pacôme lors d'une séance ordinaire du conseil tenue le 8 janvier 2013 à laquelle étaient présents, M. le Maire Gervais Lévesque, Madame la conseillère Carmelle Fortin, Messieurs les conseillers, Daniel Jean, Jean Santerre, Nicholas Ouellet et Robert Bérubé.

---

**025.01.13**

**FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE**

N'ayant plus rien à discuter, il est proposé par Mme Carmelle Fortin et résolu à l'unanimité des membres présents de clore l'assemblée. Il est 20h40.

---

Gervais Lévesque, maire

VRAIE COPIE CONFORME CERTIFIÉE  
CE \_\_\_\_<sup>e</sup> jour de \_\_\_\_\_ 201\_

---

Frédéric Lee, directeur général